



RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01033

Numéro SIREN : 502 720 907

Nom ou dénomination : JPS GRANULATS

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2017 sous le numéro de dépôt 10483

Désignation de l'entreprise: JPS GRANULATS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise ROUTE DEPARTEMENTALE 115J		21700 VILLERS LA FAYE		
Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 0 2 7 2 0 9 0 7 0 0 0 1 8			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le. 13 1 0 3 2 0 1 7	N-1 13 1 0 3 2 0 1 6	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BN
En cours de production de services		BP	BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	
Stocks *				
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
	Autres créances (3)	BZ	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA		
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	
CR				

Dépose au Greffier
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 31 OCT. 2017
sous le n° B

10483

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT Informations

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

1961

Désignation de l'entreprise : JPS GRANULATS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4.....6.5.4.....6.1.3.....)	DA 4 654 613	4 329 220
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 308 857
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 17 008	14 771
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG 42 869	22 906
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI (93 435)	44 742
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK 41 212	49 771
	TOTAL (I)	DL 4 662 267	5 770 267
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP 77 747	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR 77 747	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS 2 057 725	911 497
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 4 805 498	4 440 270
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV 1 149 109	1 603 273
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 337 575	555 497
	Dettes fiscales et sociales	DY 405 135	513 170
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA 8 366	16 638	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC 8 763 408	8 040 345	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 13 503 422	13 810 612	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 4 409 755	4 141 732	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 694 056	1 072 429	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : TPS GRANULATS

Néant

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF	128 883	107 883
		services*	FG	FH	FI	1 228 063	1 150 262
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	1 356 946	1 258 146	
	Production stockée*			FM	517	1 436	
	Production immobilisée*			FN	310 365	300 000	
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	107 107	10 151	
	Autres produits (1) (11)			FQ	23	41	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 774 958	1 569 774
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	42 889	34 836	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		8 157	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 107 893	941 807	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	9 283	11 256	
	Salaires et traitements*			FY	270 260	265 627	
	Charges sociales (10)			FZ	106 796	109 829	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	238 609	150 390
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Autres charges (12)			GD			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE	17	16
				GF	1 775 747	1 521 919	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(790)	47 855	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	171 245	248 037	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	225 999		
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	397 245	248 037	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	77 747	62 102	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	528 395	194 369	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	606 142	256 471	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(208 897)	(8 434)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(209 687)	39 421	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>JPS GRANULATS</u>			Néant <input type="checkbox"/> **			
			Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 823	462	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	812 405		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	8 559		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	823 787	462	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	22 858	7 473	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	720 431		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		1 089	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	743 289	8 562	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	80 498	(8 100)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(35 754)	(13 421)		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)			HL	2 995 989	1 818 273	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	3 089 424	1 773 531	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(93 435)	44 742	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
			- Crédit bail immobilier	HQ	18 167	23 286
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		248 037	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		24 876	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter)	Dont amortissement	des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	107 107	10 151	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6					
		obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf état annexe			743 289	823 787		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 503 421.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 356 945.50 Euros et dégageant un déficit de -93 434.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Par décisions de la Présidente du 8 juin 2016, 375 542 actions nouvelles, d'une valeur nominale d'un euro, ont été attribuées gratuitement à Madame Mélanie PERROT, Directrice Générale de la Société. Il s'en est suivi une augmentation du capital par incorporation de réserves.

Rappelons que l'Assemblée Générale du 28 février 2011 avait délégué à la Présidente les pouvoirs les plus étendus à l'effet de procéder une telle attribution, mise en place par décisions du 10 avril 2014.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2016 a procédé aux augmentations du capital suivantes :

- Augmentation du capital de 269 357 euros, par l'émission de 269 357 actions nouvelles de numéraire d'un euro, au prix de 1,67 euros, attribuées à la Société REKCOTS. Les actions souscrites ont été libérées par compensation avec la créance détenue par cette dernière en compte courant d'associée.

- Augmentation du capital de 1 197 140 euros, par l'émission de 1 197 140 actions nouvelles de numéraire d'un euro, au prix de 1,67 euros, attribuées en parts égales aux Sociétés BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT et BTP CAPITAL INVESTISSEMENT.

A ces actions (ADP1) sont attachés les mêmes droits que les actions ordinaires de la Société, ainsi qu'un dividende prioritaire et cumulatif à compter de l'exercice clos le 31 mars 2023.

La même Assemblée du 29 juin 2016 a également décidé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 1 999 223,80 euros.

1 197 140 obligations convertibles ont ainsi été attribuées pour un prix unitaire de 1,67 euros aux Sociétés BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT et BTP CAPITAL INVESTISSEMENT, en parts égales.

L'Assemblée Générale du 29 juin 2016 a enfin procédé aux réductions du capital social d'un montant de 1 516 646 euros, par voie de rachat et d'annulation d'actions.

A ce titre, 550 866 actions d'un euro de nominal ont été rachetées au prix unitaire de 1,81 euros aux Sociétés CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE, CALIXTE INVESTISSEMENT, NORD EST EXPANSION et CADINVEST.

516 439 actions d'un euro de nominal ont été rachetées au prix unitaire de 3,102 euros à

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

la Société BP DEVELOPPEMENT.

Enfin, 449 341 actions de préférence (ADP2) ont été rachetées au prix unitaire de 1,905 euros à la Société FCPR NAXICAP PATRIMOINE 2010.

Les décisions de la Présidente du 21 juillet 2016 sont venues constater l'absence d'oppositions signifiées par les créanciers et, donc, la réalisation définitive de cette réduction du capital.

Enfin, le 29 juin 2016, il a été procédé au remboursement intégral des obligations convertibles détenues par les Sociétés CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE, CALIXTE INVESTISSEMENT, NORD EST EXPANSION, CADINVEST et BP DEVELOPPEMENT.

A l'issue de ces opérations, le capital de la Société JPS GRANULATS s'élève à 4 654 613 euros, composé de 4 654 613 actions réparties comme suit :

La Société REKCOTS	2 469 357 actions ordinaires
Madame Mélanie PERROT	425 542 actions ordinaires
La Société BTP CAPITAL INVESTISSEMENT (ADP1)	598 570 actions de préférence
La Société BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT (ADP1)	598 570 actions de préférence
La Société VICLAMAR DEVELOPPEMENT	562 574 actions ordinaires

4 654 613 actions

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Commission des Chefs des Services Financiers et des Représentants des Organismes de Sécurité Sociale et de l'Assurance Chômage avait décidé d'octroyer, en date du 12 mai 2017, un plan d'apurement du passif social et fiscal de la société, s'élevant à 161 813 euros, sur la base de 18 mensualités de 7 990,23 € à compter du 10 juin 2017.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

L'emprunt obligataire précédent était comptabilisé avec l'approche "deux opérations distinctes":

Cette méthode consiste en la comptabilisation lors de l'émission de l'emprunt de la prime de remboursement à l'actif et au passif. Cette dernière est amortie suivant les règles habituelles.

Jusqu'au remboursement aucune autre écriture n'a été comptabilisée en dehors de l'amortissement de la prime.

Lors de l'émission du nouvel emprunt obligataire, nous avons opté pour la méthode dite de l'approche "une opération unique":

L'emprunt obligataire a été comptabilisé pour sa valeur initiale et la prime de remboursement n'a pas été constatée. Une provision pour risque a été comptabilisée à la clôture de l'exercice à hauteur de la charge de non conversion acquise.

Informations générales complémentaires

Les deux filiales SAS GABS et SAS CALEXY font partie du périmètre d'intégration fiscale JPS GRANULATS depuis le 01 avril 2012 et la filiale SAS 2170 a intégré le groupe d'intégration SAS JPS GRANULATS depuis le 01 avril 2015.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 9 051 €. Pour l'année 2016, le montant du crédit d'impôt compétitivité emploi a été comptabilisé et liquidé avec l'impôt sur les bénéfices. Il s'agit en revanche d'une provision pour le premier trimestre 2017, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 9 051 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	9 051
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	9 051

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	168 417		5 920
TOTAL			
Terrains	254 696		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 490 918		323 473
Installations générales agencements aménagements divers	6 050		
Matériel de transport	122 783		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 089		
Immobilisations corporelles en cours	41 500		
TOTAL	2 939 036		323 473
Autres participations	8 446 192		
Prêts, autres immobilisations financières	47 680		35 000
TOTAL	8 493 872		35 000
TOTAL GENERAL	11 601 326		364 393

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			174 337	174 337
TOTAL				
Terrains			254 696	254 696
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 814 390	2 814 390
Installations générales agencements aménagements divers			6 050	6 050
Matériel de transport		6 155	116 628	116 628
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 089	23 089
Immobilisations corporelles en cours		41 500		
TOTAL		47 655	3 214 854	3 214 854
Autres participations		678 931	7 767 261	7 767 261
Prêts, autres immobilisations financières			82 680	82 680
TOTAL		678 931	7 849 941	7 849 941
TOTAL GENERAL		726 587	11 239 132	11 239 132

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	27 329	10 672		38 001
Terrains		4 193	16 984		21 177
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		213 444	181 129		394 573
Installations générales agencements aménagements divers		3 476	1 011		4 487
Matériel de transport		82 129	16 069	6 155	92 043
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		20 691	2 172		22 863
	TOTAL	323 933	217 365	6 155	535 142
	TOTAL GENERAL	351 262	228 037	6 155	573 143

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	10 672			
Terrains		16 984			
Instal.techniques matériel outillage indus.		181 129			
Instal.générales agenc.aménag.divers		1 011			
Matériel de transport		16 069			
Matériel de bureau informatique mobilier		2 172			
Emballages récupérables et divers					8 559
	TOTAL	217 365			8 559
	TOTAL GENERAL	228 037			8 559

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		95 148	10 572	84 576
Primes de remboursement des obligations	67 500		67 500	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	49 771		8 559		41 212
TOTAL	49 771		8 559		41 212

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		77 747			77 747
TOTAL		77 747			77 747
TOTAL GENERAL	49 771	77 747	8 559		118 959
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		77 747	8 559		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	82 680		82 680
Autres créances clients	899 101	899 101	
Personnel et comptes rattachés	3 433	3 433	
Impôts sur les bénéfices	191 470	191 470	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 432	27 432	
Divers état et autres collectivités publiques	2 287		2 287
Groupe et associés	1 574 038	1 574 038	
Débiteurs divers	15 614	15 614	
Charges constatées d'avance	37 176	37 176	
TOTAL	2 833 231	2 748 264	84 967

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 057 725	1 058 113	999 612	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	713 670	713 670		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 091 828	737 788	2 979 706	374 335
Fournisseurs et comptes rattachés	337 575	337 575		
Personnel et comptes rattachés	35 571	35 571		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 939	42 939		
Taxe sur la valeur ajoutée	322 644	322 644		
Autres impôts taxes et assimilés	3 981	3 981		
Groupe et associés	1 149 109	1 149 109		
Autres dettes	8 366	8 366		
TOTAL	8 763 408	4 409 755	3 979 317	374 335

Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 350 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	610 285
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 242

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	3 879 879	644 899	1 067 305	3 457 473
Actions à divid prioritaire	1.0000	449 341	1 197 140	449 341	1 197 140

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	961	100.00
Dépôt de marque	1 500	
Licences	4 898	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel Industriel	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 an

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
Obligations convertibles en acti	1 197 140	1	

La société a décidé de comptabiliser en dette financière la prime de non conversion de l'emprunt obligataire, pour un montant de 1 999 K€ lors de l'émission de l'emprunt.

Cette prime de non conversion est amortie sur la durée de l'emprunt obligataire.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	673 013
Autres créances	2 287
Total	675 300

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	58 501
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 614
Emprunts et dettes financières diverses	16 378
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 334
Dettes fiscales et sociales	30 834
Total	238 661

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	37 176
Total	37 176

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	528 395	171 245
Dont entreprises liées	18 167	171 245

Les charges financières concernant les entreprises liées correspondent à la rémunération des comptes courants de filiales.

Les produits financiers concernant les entreprises liées correspondent à la rémunération des comptes courants des filiales, ainsi que les dividendes versés par ces filiales.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 120 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 120 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 4 120 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 388 570
Total	3 388 570

- LCL 220K€: garantie des filiales 70 K€
- BRA 200K€ : nantissement de fonds de commerce pour 71 K€
- LCL 200K€ : caution REKCOTS pour 85 K€
- BPBFC 500K€ : nantissement de fonds de commerce pour 274 K€
- LCL 200K€: caution REKCOTS pour 114 K€
- BRA 600K€ : nantissement du fonds de commerce pour 329 K€
- CE 500K€ : nantissement des actions JPS Granulats, GABS, CALEXY pour 283 K€
- LCL 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 210 K€
- BRA 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 204 K€
- BP 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 203 K€
- BTP 21K€: gage sur le véhicule pour 5 K€
- BTP 9.9K€: gage sur le véhicule pour 2.2 K€
- CE 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 210 K€
- BPI 300K€: nantissement du fonds de commerce pour 300 K€
- BTP BANQUE 112K€: Gage sans dépossession pour 39 K€
- BPI 400K€: nantissement du fonds de commerce pour 400 K€

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

LCL 150 K€ : nantissement du matériel financé pour 128 K€
CE 500 K€ : nantissement du fonds de commerce pour 462 K€

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			300 000	129 317	429 317
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			168 779	48 687	217 466
- dotations de l'exercice			42 870	28 201	71 071
Total			211 649	76 888	288 537
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			201 254	64 980	266 234
- exercice			50 314	30 858	81 172
Total			251 568	95 838	347 406
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			50 314	11 662	61 975
- entre 1 et 5 ans			50 314	23 467	73 781
Total			100 627	35 129	135 756
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				161	161
- entre 1 et 5 ans			3 000	1 947	4 947
Total			3 000	2 109	5 109

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Tout salarié qui part en retraite, ou est mis à la retraite, bénéficie d'une indemnité plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C.) ou Indemnités de départ à la retraite (IDR). Celle-ci est généralement prévue au terme de la convention collective de la branche d'activité (ou d'un accord d'entreprise) qui en fixe le montant selon l'ancienneté. A défaut de convention collective ou d'informations relatives au départ en retraite dans la convention collective, l'article 6 de l'accord du 10 septembre 1977 fixe une indemnité minimum de départ en retraite (indemnité légale). De même l'article L.122-14-13 al.2 du Code du travail prévoit une indemnité minimum de mise à la retraite.

D'autre part, la mention en annexe du bilan du montant de cet engagement est imposée par la loi du 11 juillet 1985 (article L. 123-13 alinéa 3 du code du commerce). Cet engagement peut également être provisionné comptablement, cependant, d'un point de vue fiscal, il n'est pas déductible et doit être réintégré au résultat fiscal.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de **1,35 %**, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au **31/03/2017** s'élève à **21 109,49** euros.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	15 921
moins de 30 ans	plus de 30 ans	5 189
Engagement total		21 110

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Hypothèses de calculs retenues

- Le départ à la retraite est prévu à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- Le taux de rotation est évalué selon une hypothèse du turn over faible,
- L'augmentation annuelle des salaires est de 2.50%
- Le taux de charges patronales retenu est de 50%
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.35%
- La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS 2170 SAS	960 000	-263 590	100.00	2 474 000		498 368		2 648 605	-192 703	
- SAS CALEXY	300 000	183 760	100.00	345 001		321 608		2 073 593	61 768	
- SAS GABS	770 000	176 920	100.00	2 455 853		-352 970		1 890 291	5 083	
- SAS INDREXT	562 320	255 930	70.00	2 422 407		258 843		1 780 072	124 143	150 000
- SAS SAFAC	40 000	189 149	50.02	40 000		448 523		896 936	163 090	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS JASON INDUSTRIES	500 000	-201 247	35.30	30 000		-97 108		871 379	-152 497	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

Exemplaire pour le Greffe

le 24 OCT. 2017

sous le n° B

10483

JPS GRANULATS
S.A.S. au capital de 4 654 613 euros
R.D 115 J
21700 VILLERS LA FAYE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mars 2017

Mesdames, Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société JPS GRANULATS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RECEIVED
MAY 10 1964

MAY 10 1964

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « principes et conventions générales » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des opérations ayant trait aux emprunts obligataires.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note de l'annexe relative aux évènements significatifs expose les opérations sur le capital intervenues au cours de l'exercice.
- La note de l'annexe « titres immobilisés » précise les règles et méthodes comptables retenues s'agissant de la comptabilisation des acquisitions et des cessions des titres immobilisés ainsi que de leur évaluation.

Nous nous sommes assurés de la correcte traduction dans les comptes des opérations concernées ainsi que de leur correspondance avec les informations communiquées en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

A FONTAINE-LES-DIJON,
Le 11 septembre 2017

Le commissaire aux comptes,
R.G.A. Expertise et Audit



Aurélie TRUCY

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/03/2017 12		Exercice N-1 31/03/2016 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (B Déduits)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	168 417	38 001	130 416	141 088	-10 672	-7.56
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	5 920		5 920		5 920	
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terres	254 696	21 177	233 519	250 503	-16 984	-6.78
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	2 814 390	394 573	2 419 818	2 277 474	142 344	6.25
Autres immobilisations corporelles	145 767	119 392	26 375	45 627	-19 252	-42.19
Immobilisations en cours				41 500	-41 500	-100.00
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	7 767 261		7 767 261	8 446 192	-678 931	-8.04
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	82 680		82 680	47 680	35 000	
Total II	11 239 132	573 143	10 665 988	11 250 064	-584 076	
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	1 953		1 953	1 436	517	36.00
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	899 101		899 101	1 401 866	-502 765	-35.86
Autres créances	1 814 274		1 814 274	1 053 183	761 091	72.27
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	354		354	459	-105	-22.94
Charges constatées d'avance (3)	37 176		37 176	36 104	1 072	2.97
Total III	2 752 857		2 752 857	2 493 046	259 809	10.42
Comptes de Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	84 576		84 576		84 576	
Primes de remboursement des obligations (V)				67 500	-67 500	-100.00
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 076 565	573 143	13 503 422	13 810 612	-307 190	-2.22

(1) Droit de suite au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

2 287
SAS HUEXO

En Euros

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/03/2017 12		Exercice N-1 31/03/2016 12		Ecart N / N-1	
	Euros	%	Euros	%	Euros	%
CAPITAUX PROPRES						
Capital (Dont versé : 4 654 613)	4 654 613	7.52	4 329 220	7.52	325 393	7.52
Primes d'émission, de fusion, d'apport			1 308 857	-100.00	-1 308 857	-100.00
Ecarts de réévaluation						
Réserves						
Réserves légale	17 008	15.15	14 771	2 237	15.15	
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées	42 869	87.15	22 906	19 963	87.15	
Autres réserves						
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-93 435	-308.03	44 742	-138 177	-308.03	
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées	41 212	-17.20	49 771	-8 559	-17.20	
Total I	4 662 267	-19.20	5 770 267	-1 108 000	-19.20	
OUTRES FONDS PROPRES						
Produit des émissions de titres participatifs						
Avances conditionnées						
Total II						
Provisions pour risques	77 747	77 747				
Provisions pour charges						
Total III	77 747	77 747				
DETTES (1)						
Dettes financières						
Emprunts obligataires convertibles	2 057 725	125.75	911 497	1 146 228	125.75	
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 104 062	22.29	3 356 105	747 957	22.29	
Concours bancaires courants	701 436	-35.30	1 084 165	-382 729	-35.30	
Emprunts et dettes financières diverses	1 149 109	-28.35	1 603 273	-454 164	-28.35	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	337 575	-39.23	556 497	-217 923	-39.23	
Dettes fiscales et sociales	405 135	-21.05	513 170	-108 035	-21.05	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	- 8 366	-49.71	16 628	-8 271	-49.71	
Comptes de Régularisation						
Produits constatés d'avance (I)						
Total IV	8 763 408	8.99	8 040 345	723 062	8.99	
Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	13 503 422	-2.22	13 810 612	-307 190	-2.22	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 351 642
SAS HUEXO

En Euros



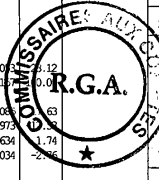
COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2017 12			Exercice N-1 31/03/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	Euros	%		
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	128 883		128 883	107 883	21 000	19,47	
Production vendue de services	1 228 063		1 228 063	1 150 262	77 800	6,76	
Chiffre d'affaires NET	1 356 946		1 356 946	1 258 146	98 800	7,85	
Production stockée			517	1 436	-919	-64,00	
Production immobilisée			310 365	300 000	10 365	3,46	
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			107 107	10 151	96 956	955,15	
Autres produits			23	41	-18	-43,19	
Total des Produits d'exploitation (1)			1 774 958	1 569 774	205 184	13,07	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			42 889	34 836	8 053	23,11	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				8 157	-8 157	-100,00	
Autres achats et charges externes *			1 107 893	941 807	166 086	17,64	
Impôts, taxes et versements assimilés			9 283	11 256	-1 973	-21,35	
Salaires et traitements			270 260	265 627	4 634	1,74	
Charges sociales			106 796	109 829	-3 034	-2,76	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			238 609	150 390	88 219	58,66	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			17	16	1	6,39	
Total des Charges d'exploitation (II)			1 775 747	1 521 919	253 829	16,68	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-790	47 855	-48 645	-101,65	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits affrétés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affrétés à des exercices antérieurs

En Euros

SAS HEXO



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2017 12		Exercice N-1 31/03/2016 12		Ecart N / N-1	
	Euros	%	Euros	%		
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	171 245		248 037		-76 792	-30,96
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	225 999				225 999	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	397 245		248 037		149 208	60,16
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	77 747		62 102		15 645	25,19
Intérêts et charges assimilées (4)	528 395		194 369		334 026	171,85
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	606 142		256 471		349 671	136,34
2. Résultat financier (V-VI)	-208 897		-8 434		-200 463	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-209 687		39 421		-249 108	-631,92
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 823		462		2 361	511,11
Produits exceptionnels sur opérations en capital	812 405				812 405	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	8 559				8 559	
Total VII	823 787		462		823 325	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 858		7 473		15 385	205,87
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	720 431				720 431	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			1 089		-1 089	-100,00
Total VIII	743 289		8 562		734 727	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	80 498		-8 100		88 598	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-35 754		-13 421		-22 333	-166,40
Total des produits (I+III+V+VII)	2 995 989		1 818 273		1 177 716	64,77
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 089 424		1 773 531		1 315 893	74,20
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-93 435		44 742		-138 177	-308,83

* Y compris : Relevances de crédits bail mobilier
Relevances de crédits bail immobilier
(1) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

En Euros

SAS HEXO

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 503 421.59 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 356 945.50 Euros et dégageant un déficit de -93 434.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Par décisions de la Présidente du 8 juin 2016, 375 542 actions nouvelles, d'une valeur nominale d'un euro, ont été attribuées gratuitement à Madame Mélanie PERROT, Directrice Générale de la Société. Il s'en est suivi une augmentation du capital par incorporation de réserves.

Rappelons que l'Assemblée Générale du 28 février 2011 avait délégué à la Présidente des pouvoirs les plus étendus à l'effet de procéder une telle attribution, mise en place par décisions du 10 avril 2014.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2016 a procédé aux augmentations du capital suivantes :

- Augmentation du capital de 269 357 euros, par l'émission de 269 357 actions nouvelles de numéraire d'un euro, au prix de 1,67 euros, attribuées à la Société REKCOTS. Les actions souscrites ont été libérées par compensation avec la créance détenue par cette dernière en compte courant d'associée.

- Augmentation du capital de 1 197 140 euros, par l'émission de 1 197 140 actions nouvelles de numéraire d'un euro, au prix de 1,67 euros, attribuées en parts égales aux Sociétés BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT et BTP CAPITAL INVESTISSEMENT.

A ces actions (ADP1) sont attachés les mêmes droits que les actions ordinaires de la Société, ainsi qu'un dividende prioritaire et cumulatif à compter de l'exercice clos le 31 mars 2023.

La même Assemblée du 29 juin 2016 a également décidé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 1 999 223,80 euros.

1 197 140 obligations convertibles ont ainsi été attribuées pour un prix unitaire de 1,67 euros aux Sociétés BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT et BTP CAPITAL INVESTISSEMENT, en parts égales.

L'Assemblée Générale du 29 juin 2016 a enfin procédé aux réductions du capital social d'un montant de 1 516 646 euros, par voie de rachat et d'annulation d'actions.

A ce titre, 550 866 actions d'un euro de nominal ont été rachetées au prix unitaire de 1,81 euros aux Sociétés CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE, CALIXTE INVESTISSEMENT, NORD EST EXPANSION et CADINVEST.

516 439 actions d'un euro de nominal ont été rachetées au prix unitaire de 3,102 euros à



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

la Société BP DEVELOPPEMENT.

Enfin, 449 341 actions de préférence (ADP2) ont été rachetées au prix unitaire de 1,905 euros à la Société FCPR NAXICAP PATRIMOINE 2010.

Les décisions de la Présidente du 21 juillet 2016 sont venues constater l'absence d'oppositions significatives par les créanciers et, donc, la réalisation définitive de cette réduction du capital.

Enfin, le 29 juin 2016, il a été procédé au remboursement intégral des obligations convertibles détenues par les Sociétés CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE, CALIXTE INVESTISSEMENT, NORD EST EXPANSION, CADINVEST et BP DEVELOPPEMENT.

A l'issue de ces opérations, le capital de la Société JPS GRANULATS s'élève à 4 654 613 euros, composé de 4 654 613 actions réparties comme suit :

La Société REKCOTS	2 469 357 actions ordinaires
Madame Mélanie PERROT	425 542 actions ordinaires
La Société BTP CAPITAL INVESTISSEMENT	598 570 actions de préférence (ADP1)
La Société BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT	598 570 actions de préférence (ADP1)
La Société VICLAMAR DEVELOPPEMENT	562 574 actions ordinaires

4 654 613 actions

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Commission des Chefs des Services Financiers et des Représentants des Organismes de Sécurité Sociale et de l'Assurance Chômage avait décidé d'octroyer, en date du 12 mai 2017, un plan d'apurement du passif social et fiscal de la société, s'élevant à 161 813 euros, sur la base de 18 mensualités de 7 990,23 € à compter du 10 juin 2017.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

L'emprunt obligataire précédent était comptabilisé avec l'approche "deux opérations distinctes".

Cette méthode consiste en la comptabilisation lors de l'émission de l'emprunt de la prime de remboursement à l'actif et au passif. Cette dernière est amortie suivant les règles habituelles.

Jusqu'au remboursement aucune autre écriture n'a été comptabilisée en dehors de l'amortissement de la prime.

Lors de l'émission du nouvel emprunt obligataire, nous avons opté pour la méthode dite de l'approche "une opération unique".

L'emprunt obligataire a été comptabilisé pour sa valeur initiale et la prime de remboursement n'a pas été constatée. Une provision pour risque a été comptabilisée à la clôture de l'exercice à hauteur de la charge de non conversion acquise.

Informations générales complémentaires

Les deux filiales SAS GABS et SAS CALEXY font partie du périmètre d'intégration fiscale JPS GRANULATS depuis le 01 avril 2012 et la filiale SAS 2170 a intégré le groupe d'intégration SAS JPS GRANULATS depuis le 01 avril 2015.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 9 051 €. Pour l'année 2016, le montant du crédit d'impôt compétitivité emploi a été comptabilisé et liquidé avec l'impôt sur les bénéfices. Il s'agit en revanche d'une provision pour le premier trimestre 2017, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 9 051 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	9 051
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	9 051

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL 168 417		5 920
Terrains	254 696		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 490 918		323 479
Installations générales agencements aménagements divers	6 050		
Matériel de transport	122 783		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 089		
Immobilisations corporelles en cours	41 500		
	TOTAL 2 930 036		323 479
Autres participations	8 446 192		
Prêts, autres immobilisations financières	47 680		35 000
	TOTAL 8 493 872		35 000
	TOTAL GENERAL 11 601 326		364 399



	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		174 337	174 337
Terrains			254 696	254 696
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 814 390	2 814 390
Installations générales agencements aménagements divers			6 050	6 050
Matériel de transport	6 155		116 628	116 628
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			23 089	23 089
Immobilisations corporelles en cours			41 500	
	TOTAL	47 655	3 214 854	3 214 854
Autres participations		678 931	7 767 261	7 767 261
Prêts, autres immobilisations financières			82 680	82 680
	TOTAL	678 931	7 849 941	7 849 941
	TOTAL GENERAL	726 587	11 239 132	11 239 132

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	27 329	10 672		38 001
Terrains	4 193	16 984		21 177
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	213 444	181 129		394 573
Installations générales agencements aménagements divers	3 476	1 011		4 487
Matériel de transport	82 129	16 069	6 155	92 043
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 691	2 172		22 863
TOTAL	323 933	217 365	6 155	535 142
TOTAL GENERAL	351 262	228 037	6 155	573 143

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
Autres immob.incorporelles	10 672			
Terrains	16 984			
Instal.techniques matériel outillage indus.	181 129			
Instal.général.étag. aménag. divers	1 011			
Matériel de transport	16 069			
Matériel de bureau informatique mobilier	2 172			
Emballages récupérables et divers				8 559
TOTAL	217 365			8 559
TOTAL GENERAL	228 037			8 559

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		95 148	10 572	105 720
Primes de remboursement des obligations	67 500		67 500	135 000

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	49 771		8 559		41 212
TOTAL	49 771		8 559		41 212

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		77 747			77 747
TOTAL		77 747			77 747
TOTAL GENERAL	49 771	77 747	8 559		118 959
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		77 747	8 559		

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	82 680		82 680
Autres créances clients	899 101	899 101	
Personnel et comptes rattachés	3 433	3 433	
Impôts sur les bénéfices	191 470	191 470	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 432	27 432	
Divers état et autres collectivités publiques	2 287		2 287
Groupe et associés	1 574 038	1 574 038	
Débiteurs divers	15 614	15 614	
Charges constatées d'avance	37 176	37 176	
TOTAL	2 833 231	2 748 264	84 967

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 057 725			2 057 725
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	713 670	713 670		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 091 828		2 979 706	374 335
Fournisseurs et comptes rattachés	337 575	337 575		
Personnel et comptes rattachés	35 571	35 571		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 939	42 939		
Taxe sur la valeur ajoutée	322 644	322 644		
Autres impôts taxes et assimilés	3 981	3 981		
Groupe et associés	1 149 109	1 149 109		
Autres dettes	8 366	8 366		
TOTAL	8 763 408	3 351 642	2 979 706	2 432 060
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 350 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	610 285			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 242			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Actions	1.0000	3 879 879	644 899	1 067 305
Actions à divid. prioritaire	1.0000	449 341	1 197 140	449 341
				En fin
				3 457 473
				1 197 140

Autres immobilisations incorporelles

(Code de Commerce Art. R. 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	961	100.00
Dépôt de marque	1 500	
Licences	4 898	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel Industriel	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	2 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 an

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, ainsi que les frais engagés pour leur acquisition. Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement sur 5ans.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	673 013
Autres créances	2 287
Total	675 300

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	58 501
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 614
Emprunts et dettes financières diverses	16 378
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 334
Dettes fiscales et sociales	30 834
Total	238 661

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	37 176
Total	37 176



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	528 395	171 245
Dont entreprises liées	18 167	171 245

Les charges financières concernant les entreprises liées correspondent à la rémunération des comptes courants de filiales.

Les produits financiers concernant les entreprises liées correspondent à la rémunération des comptes courants des filiales, ainsi que les dividendes versés par ces filiales.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 120 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 120 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 4 120 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 388 570
Total	3 388 570

- LCL 220K€ : garantie des filiales 70 K€
- BRA 200K€ : nantissement de fonds de commerce pour 71 K€
- LCL 200K€ : caution REKCOTS pour 85 K€
- BPBFC 500K€ : nantissement de fonds de commerce pour 274 K€
- LCL 200K€ : caution REKCOTS pour 114 K€
- BRA 600K€ : nantissement du fonds de commerce pour 329 K€
- CE 500K€ : nantissement des actions JPS Granulats, GABS, CALEXY pour 283 K€
- LCL 300K€ : nantissement du fonds de commerce pour 210 K€
- BRA 300K€ : nantissement du fonds de commerce pour 204 K€
- BP 300K€ : nantissement du fonds de commerce pour 203 K€
- BTP 21K€ : gage sur le véhicule pour 5 K€
- BTP 9.9K€ : gage sur le véhicule pour 2.2 K€
- CE 300K€ : nantissement du fonds de commerce pour 210 K€
- BPI 300K€ : nantissement du fonds de commerce pour 300 K€
- BTP BANQUE 112K€ : Gage sans dépossession pour 39 K€
- BPI 400K€ : nantissement du fonds de commerce pour 400 K€



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

LCL 150 K€ : nantissement du matériel financé pour 128 K€
CE 500 K€ : nantissement du fonds de commerce pour 462 K€

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		31 000
Caution bénéficiaire de 2170	31 000	
Total (1)		31 000

Engagements reçus

Garantie BPI au profit de JPS GRANULATS

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art. 531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			300 000	129 317	429 317
Anortissements					
- cumulés exercices antérieurs			168 779	48 687	217 466
- dotations de l'exercice			42 870	28 201	71 071
Total			211 649	76 888	288 537
Redevances payées					
- cumulés exercices antérieurs			201 254	64 980	266 234
- exercice			50 314	30 858	81 172
Total			251 568	95 838	347 406
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			50 314	11 662	61 975
- entre 1 et 5 ans			50 314	23 467	73 781
Total			100 627	35 129	135 756
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				161	161
- entre 1 et 5 ans			3 000	1 947	4 947
Total			3 000	2 109	5 109

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Engagement en matière de pensions et retraites
(PCG Art. 531-29, Art. 832-13)

Tout salarié qui part en retraite, ou est mis à la retraite, bénéficie d'une indemnité plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C.) ou Indemnités de départ à la retraite (IDR). Celle-ci est généralement prévue au terme de la convention collective de la branche d'activité (ou d'un accord d'entreprise) qui en fixe le montant selon l'ancienneté. A défaut de convention collective ou d'informations relatives au départ en retraite dans la convention collective, l'article 6 de l'accord du 10 septembre 1977 fixe une indemnité minimum de départ en retraite (indemnité légale). De même l'article L.122-14-13 al.2 du Code du travail prévoit une indemnité minimum de mise à la retraite.

D'autre part, la mention en annexe du bilan du montant de cet engagement est imposée par la loi du 11 juillet 1985 (article L. 123-13 alinéa 3 du code de commerce). Cet engagement peut également être provisionné comptablement, cependant, d'un point de vue fiscal, il n'est pas déductible et doit être réintégré au résultat fiscal.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 1,35 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/03/2017 s'élève à 21 109,49 euros.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	15 497,00
moins de 30 ans	plus de 30 ans	5 612,49
Engagement total		21 109,49

Hypothèses de calculs retenues

- Le départ à la retraite est prévu à l'âge de 65 ans, à l'initiative du salarié,
- Le taux de rotation est évalué selon une hypothèse du turn over faible,
- L'augmentation annuelle des salaires est de 2.50%
- Le taux de charges patronales retenu est de 50%
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.35%
- La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetées

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L. 233-15, PCO Art. 821-3 et 822-13)

Société	Capital	Capital propre au 31/03/2017	Quota part de Capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prise de contrôle exercée et non exercée	Capital à verser de la filiale	Méthode de consolidation	Régime de consolidation	Régime de consolidation
				à la clôture	au 31/03/2017					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à r de 50%										
- SAS 2170 SAS	900 000	-50 590	100,00	2 478 000		499 316		2 719 615	-122 303	
- SAS CAJEXY	200 000	180 288	100,00	345 000		321 578		2 032 583	44 576	
- SAS GRANS	770 000	175 536	100,00	2 435 823		382 470		1 607 281	5 462	
- SAS INDREXT	500 000	256 930	70,00	2 422 407		256 841		1 790 072	124 141	151 000
- SAS SAFAC	80 000	169 149	50,02	80 000		469 233		196 920	162 650	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS JASON INDUSTRIELLES	200 000	-33 247	35,30	30 000		-97 316		671 371	-282 497	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	15
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	16
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	16
Informations générales complémentaires	17
Informations complémentaires (CICE)	17
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	18
Etat des amortissements	19
Etat des provisions	19
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Composition du capital social	20
Autres immobilisations incorporelles	20
Evaluation des immobilisations corporelles	20
Evaluation des amortissements	21
Titres immobilisés	21
Evaluations des produits et en cours	21
Evaluation des créances et des dettes	21
Dépréciation des créances	21
Obligations convertibles ou échangeables	21
Disponibilités en Euros	22
Produits à recevoir	22
Charges à payer	22
Charges et produits constatés d'avance	22
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	23
Honoraires des commissaires aux comptes	23
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	23
Informations en matière de crédit bail	24
Engagement en matière de pensions et retraites	24
Liste des filiales et participations	26

NA = Non Applicable NS = Non significative

JPS GRANULATS
Société par actions simplifiée au capital de 4 654 613 euros
Siège social : RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE
502 720 907 RCS CHALON-SUR-SAONE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 SEPTEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à -93 434,91 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -93 434,91 euros

Imputée sur le compte « autres réserves », pour : 42 869,05 euros
ledit compte devenant ainsi nul

Le solde, affecté au compte « report à nouveau », pour : -50 565,86 euros
S'élevant ainsi à -50 565,86 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2014 : 56 000,00 euros, soit 0,12 euros par titre, au détenteur d'actions de préférence à dividende prioritaire
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 56 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2015 : 56 000,00 euros, soit 0,12 euros par titre, au détenteur d'actions de préférence à dividende prioritaire
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 56 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2016 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 septembre 2017

Cette résolution est adoptée par 4 654 613 voix ayant voté pour,0..... voix ayant voté contre et0..... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente

La Société REKCOTS

